Lettre au Président de la République

MAISON DE LA PAIX - 9, rue Dubois Seperdieu
93400 Saint-Ouen - Tél. 01 40 12 09 12
Site web : www.mvtpaix.org - mail : national@mvtpaix.org
Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Le 18 Septembre 2017

Monsieur le président de la République,

Les Nations Unies appellent « les États, organisations des Nations Unies, organisations régionales, organisations non-gouvernementales, peuples et particuliers à célébrer comme il convient (de façon appropriée) la Journée internationale de la paix y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation » (résolutions du 30 Novembre 1981°et du 7 Septembre 2001). L'ONU, pour sa part, pour cette journée fixée annuellement au 21 Septembre, a choisi pour 2017, le thème: **« Ensemble pour la paix : Respect, dignité et sécurité pour tous »**. Ce Thème qui rappelle que les **« réfugiés » et « migrants » sont la conséquence directe de la logique de guerre engagée par les plus grandes puissances mondiales, dont la France, depuis des décennies et avec l'appui de l'OTAN, qui malgré un nombre croissant de guerres,** n'hésite pas à demander aux pays membres d'augmenter leur budget militaire à un minimum de 2% du PIB national.

Cette journée, marquée par des centaines d'initiatives partout dans le monde comme les années précédentes, et en France à l'initiative du Mouvement de la Paix (coordinateur du collectif 21 Septembre), permettra aussi de célébrer l'adoption le 7 juillet dernier d'un Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires, ouvert à ratification dès le 20 Septembre 2017.

Dans cette période de recul social, avec entre autres la révision du code du travail, la politique de militarisation des relations internationales, engendrant des conflits meurtriers mais aussi des profits grandissants résultant du commerce **des armes, un budget de la « Défense » qui se verra augmenté de plus de 1,6 Milliards d'euros pour l'année 2018 et** s'engage sur la voie du doublement des crédits pour la modernisation des arsenaux nucléaires, la Paix est menacée et beaucoup de peuples vivent dans l'horreur de la Guerre ou se retrouvent contraints de fuir en raison des guerres et des **inégalités de développement.**

C'est pourquoi dans le cadre de la Journée internationale de la paix, nous espérons que vous vous engagerez sur la voie pacifiste, en revenant sur les mesures entreprises par votre gouvernement et écouterez la voix populaire exigeant des politiques sociales, économiques, étrangères et culturelles de paix s'inspirant de la Charte des Nations Unies, mais aussi de la culture de la Paix et des objectifs du Développement Durable définis par les Nations Unies.

La Résolution de l'ONU, A/RES/55/282 du 7 septembre 2001 déclare "que dorénavant, la Journée Internationale de la Paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle toutes les nations et tous les peuples seront appelés à cesser les hostilités".

Le Mouvement de la Paix - France